

## “LE SOL ET LE SANG”, Hervé LE BRAS, Editions de l’Aube, 1994

**U**ne archéologie des idées présentes sur l’étranger. C’est ce à quoi invite ce petit livre d’Hervé LE BRAS. L’auteur épingle d’abord le non-dit de la révision du Code de la Nationalité, à savoir l’instauration d’une “hiérarchie entre le sang et le sol... Le droit du sol devenait second par rapport à celui du sang. Il ne créait plus, mais rectifiait. Il ne fondait plus un droit véritable mais en constituait une modalité d’application”, ce qui constitue une véritable torsion de l’intention des législateurs précédents. Il cherche ensuite à comprendre ce virement en se situant sur le registre des opinions et des idées car “l’immigration et la naturalisation fournissent une indication sur l’imaginaire national” et que le Code de la Nationalité “ne peut être compris que par référence à (l’) idéologie de la nation qu’il fixe à différents instants de son existence”.

Une quasi “psychanalyse” de l’opinion ou de l’idéologie qui précipite le changement du cadre juridique va alors être déroulée à partir des noyaux qui

structurent l’imaginaire de cette idéologie. L’inversion Colonisation/Invasion d’abord : “la peur de l’invasion s’est imposée comme l’image inversée du désir de conquête et de colonisation... les anciennes nations impériales prêtent maintenant aux peuples libérés les intentions qu’elles nourrissaient à leur égard”. Ensuite le principe des vases communicants : métaphore hydraulique qui inspire à coups de chiffres, tant de démographes et d’hommes politiques et qui est un élément des idéologies eugéniques alors qu’aucune définition correcte n’est jamais donnée de la fameuse “pression démographique”, aucune analyse des données concrètes des différenciels de croissance, de densité. Ainsi, “l’oubli des liens entre migration et structure politique ouvre la voie à n’importe quelle fantasmagorie”. L’architecture des peuples enfin qui dresse des cartes en cercles concentriques entre peuples amis ou proches (intégrables, assimilables...) et peuples lointains ou ennemis (dangereux, inintégrables...), idéologie persistante qui “logé les

poncifs et les idées reçues dans un cadre à prétention scientifique”. Jusqu’à une époque récente, cette idéologie “mettait en scène des oppositions politiques qu’elle naturalisait par des arguments raciaux, linguistiques ou culturels. Maintenant, ce sont ces exclusions qui ont pris leur indépendance et engendrent la perception politique”.

En conclusion, la construction de l’ENE (Etranger Non Européen) caractérisé par “l’indifférence des origines” (il est seulement ENE), “la mobilité”, “la concurrence” (dangereux rival), et “la solidarité” (la cohésion de groupe). Ces caractéristiques sont en fait la projection exacte des manques ressentis par les français dans leur conception de l’appartenance : “le brouillage des origines”, “la mobilité illimitée”, “l’âpre concurrence pour l’emploi” et “la perte du lien social”...

Un petit livre à lire vite ! ■

**Abdellatif CHAOUITE**

## LES KABYLES, DE L’ALGERIE A LA FRANCE, revue “Hommes et Migrations” N° 1179, septembre 1994

**O**n a coutume de parler indistinctement de l’immigration sans éprouver le besoin de l’approfondir quant à ses origines régionale et linguistique, ceci est particulièrement vrai pour l’immigration maghrébine. Le N°1179 d’“Hommes et Migrations” nous offre l’occasion d’appréhender ce qui fait la spécificité de l’immigration kabyle à la lumière de l’histoire algérienne et des rapports franco-algériens. Cette immigration a souvent été l’objet de controverses axées principalement sur le problème de la reconnaissance iden-

titaire, tant en Algérie qu’en France à travers sa politique d’intégration des langues et cultures d’origine. C’est pour en comprendre l’effet que les articles de ce numéro tentent d’analyser :

1. la sollicitation de la France coloniale qui, en dépayssant les Kabyles, en forma le gros bataillon de l’immigration au début du siècle (cf. A. Sayad et M. Khellil).

2. Les conséquences de la “crise berbère” qui secoua le mouvement national en 1949 quant à la définition de l’identité algérienne (cf. R. Redjala).

3. L’alignement de la France sur les politiques linguistiques du Maghreb, qui ont délibérément fait de la langue berbère la parente pauvre face à la langue arabe (cf. S. Chaker).

La situation de l’immigration kabyle doit s’apprécier aujourd’hui à la décantation de ces trois dimensions historiques, que ce soit au niveau du tissu associatif (cf. M. Harzoune), du problème d’intégration des femmes (cf. C. La-coste-Dujardin), ou de la riche production musicale kabyle (cf. M. Mahfoufi). ■

**Achour OUAMARA**